Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 28 (1890)

Heft: 16

Artikel: Une société d'enfants

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191645

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse: un an . . 4 fr. 50 six mois . 2 fr. 50

ETRANGER: un an .

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monner, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2me et 3me séries.

Prix 2 fr. la série; 3 fr. les deux.

La prise de Berne.

La Revue a publié, dans son supplément de dimanche dernier, un article très intéressant intitulé: Les Vaudois et la prise de Berne. Nous y remarquons de curieux détails sur l'impression que cet événement fit alors dans le Pays de Vaud, où l'on était très inquiet sur le résultat de cette campagne. On se demandait si jamais le général français aurait raison de l'armée de LL. EE., préparée à la plus énergique résistance.

Les émotions les plus diverses tenaient en émoi nos populations. Les patriotes vaudois espéraient voir les Français revenir vainqueurs, tandis que les partisans de l'ancien régime, — en petit nombre, il est vrai, — s'attendaient à la retraite des Français, poursuivis par l'armée bernoise. Les uns, dit le journal que nous citons, restaient chez eux, craignant le peuple surexcité; les autres remplissaient les places publiques, demandant des nouvelles et gesticulant. Aurait-on la servitude ou la liberté?...

Entre 9 et 10 heures du matin, on recut la nouvelle de la prise de Berne. L'assemblée provisoire décréta que l'on tirerait du canon, que les cloches seraient sonnées et qu'un service relitieux, pour la circonstance, aurait lieu dans la cathédrale, où la population se rendit en cortège.

Ce qui précède nous fournit l'occasion de publier un document non moins cuieux; c'est la proclamation suivante, adressée aux habitants du Pays de Vaud, par le général Brune, au moment où il se disposait à marcher contre Berne:

Liberté. - Egalité.

République française.

Au quartier général de Payerne,
le 11 ventose, an 6 de la République
une et indivisible.

BRUNE, Général de Division, Commandant en Chef l'armée française sur les frontières de la Suisse. Aux habitants du Pays de Vaud. Citoyens,

Le Directoire Exécutif de la République Françoise vous félicite, par mon organe, de l'énergie avec laquelle vous avez conquis votre Liberté, et de la sagesse que vous avez eue de l'assurer en vous constituant, en vous organisant, en vous donnant un Gouvernement et des Loix; je me persuade que vous recueillerez précieusement cette preuve de l'intérêt que la République Françoise prend à votre sort.

L'Armée que j'ai l'honneur de commander, entre sur le territoire Bernois, elle va punir vos oppresseurs et venger des attentats accumulés.

Redoublez de surveillance contre l'ennemi commun; ses partisans se glissent au milieu de vous; ils vous offrent, au lieu de votre Liberté propre, un nouveau Despotisme sous des formes trompeuses, une Liberté Bernoise. Quelle liberté que celle qui seroit donnée par des hommes qui en étouffent les premiers sentiments...!... Quelle liberté que celle qui mendie le secours du despote de l'Angleterre, de l'ennemi de la paix du monde...!

Berne, le scandale de l'Helvétie, forgeoit des chaines pour tous les Peuples de la Confédération; ses bandes maîtrisoient déjà Fribourg, Soleure, Lucerne; ses Magistrats ont souillé leurs mains du sceptre de l'usurpation. La mesure de ses crimes est à son comble: le ridicule *Empire Bernois* doit s'écrouler.

Tandis que les soldats Français marchent avec vos braves Bataillons contre l'oligarchie armée, prévenez dans l'intérieur les effets de la malveillance; discernez le faux zèle du zèle véritable; réprimez le désordre avec sévérité et sur-tout avec promptitude; que les partisans des olygarques soient écartés s'ils se montrent, soient écrasés s'ils s'agitent; la République Française prête son bras à ses amis; Elle dédaigne ses détracteurs, mais Elle foudroye la perfidie.

Signé BRUNE.

L'Assemblée Provisoire des Représentans de la Nation Vaudoise ayant entendu la lecture de la Lettre ci-dessus, a Décrété, à l'unanimité, qu'elle sera imprimée, promulguée et affichée par tout où besoin sera. Lausanne, en la maison Nationale, le 2 Mars 1798, An Ier de notre Régénération.

Chancellerie du Pays-de-Vaud. VALIER, secretaire.

Une société d'enfants.

Nous nous sommes beaucoup amusé l'autre jour de l'allure décidé et de l'aplomb que se donnait un gamin de dix ans.

 Charles, lui avait dit sa maman, dans la matinée, cette après-midi, tu iras promener avec grand-papa, et tu seras bien gentil, n'est-ce pas?...

L'heure de la promenade approchant, le petit Charles dit à sa maman : « Je ne puis absolument pas aller avec grandpapa... Tu comprends, nous avons comité à 3 heures pour discuter nos statuts! »

Ah! nous aurions dù dire tout d'abord que Charles fait partie d'un groupe de cinq enfants, qui, devançant les temps, veulent imiter les hommes et suivre le mouvement du jour.

Les idées trottent dans ces jeunes et bouillantes têtes.

Et puis, on a aujourd'hui une telle manie des « Sociétés », qu'il en surgit chaque jour et partout, dans des buts divers. Dès que deux ou trois amis ont quelque communauté d'idées, ils ne tardent pas à se grouper autour d'un gros cahier de statuts et d'un drapeau orné de quelque chaude devise patriotique, à côté du nom toujours pompeux et recherché de la jeune association.

Et à défaut d'éléments pour fonder des sociétés nouvelles, on a recours à un moyen bien simple : on se brouille dans celles qui existent, le groupe craque, se désagrège et chaque fragment ne tarde pas à devenir le germe d'une société rivale qui paradera bientôt avec son drapeau, sa coupe et sa cocarde.

On comprend des lors la toquade de nos moutards. Voulant imiter ce qui se pratique autour d'eux, ils ont fondé une société dont voici les statuts, que nous avons sous les yeux :

Règlement de la Société Immortelle de gymnastique.

- Art. 1. Un retard, 1 centime d'amende Une absence 2 centimes.
 - » 2. Si l'on casse des haltères on doit payer 5 francs.
 - » 3. Si au bout de 10 jours les amendes ne sont pas payées on les double.
 - » 4. Pour sortir de la Société, il faut payer 10 centimes.

. Suivent les signatures du Président, du Vice-Président et du Secrétaire-Caissier.

Avis. Qui violera le règlement, sera chassé.

(Signature du Président).

Et ces gamins sont heureux et fiers de leur nouvelle création; c'est pour eux toute une affaire, tout un monde de projets et de discussions enfantines à mourir de rire.

Notez que l'Immortelle possède déjà un matériel : trois haltères pour cinq membres, trois haltères dénichés au fond de je ne sais quel grenier, et pesant chacun dix à douze kilos. C'est à peine si le mieux taillé de nos gymnastes en herbe peut les faire abandonner le sol.

N'importe, le règlement (article 2) punit d'une amende de 5 francs, celui qui les cassera.

Voilà, par exemple, un article qui n'aura pas son application de longtemps.

Et puis, voyez comme ils ont déjà l'expérience de ce qui se passe dans nombre de sociétés. Pour éviter toute défection, pour que tous les membres de l'Immortelle restent fidèles au drapeau, dont la confection et la devise seront prochainement décidées en assemblée générale, l'article 4, rédigé avec une sage prudence, porte que nul ne peut sortir qu'en payant.

Quant à la finance d'entrée, il n'en est pas question; tant pis pour le fond social. Une tombola y pourvoira.

Les diverses fonctions sont réparties comme suit entre les cinq membres de la Société: Un président, un vice-président, un secrétaire-caissier, et deux moniteurs.

Les membres du comité se partagent le produit des amendes.

L'Immortelle n'ayant pas encore de local, fait ses exercices dans le verger de Beau-Séjour, si le temps le permet. En cas d'intempéries, chacun s'exerce pour son compte, à domicile.

Si le comité doit se réunir à l'extraordinaire, pendant une répétition, les deux moniteurs travaillent seuls.

On attend de nouvelles recrues pour pouvoir doubler les rangs dans les exercices de marche.

Tels sont les hommes de l'avenir. Dans dix ans, quels gaillards! Dieu sait combien de sociétés ils fonderont encore d'ici là!

Chez M. Grévy.

Comme on oublie vite, dans ce monde, et les hommes et les choses, les hommes surtout. Il fut un temps où l'on ne parlait, en France et ailleurs, que de M. Grévy; c'était le président par excellence, le président vénéré, indispensable à son pays. Les moindres actes de sa vie étaient mentionnés dans les journaux : allait-il faire une promenade, tout Paris en était informé; était-il enrhumé, la France toussait avec lui. Aujourd'hui, il n'y a plus que M. Carnot, le bon, le bienveillant, le désinté-

ressé M. Carnot, qui se prodigue à droite et à gauche, qui donne des fêtes, et qui vient d'être salué par la flotte italienne devant Toulon.

Cependant, si nous retournions voir ce qu'est devenu M. Grévy, se disait l'autre jour M. Chincholle, du *Figaro*. Et il y est allé, et nous donne comme suit, dans ce journal, l'intéressante relation de sa visite à l'ancien président.

C'était hier, à deux heures de l'après-midi, dans le vaste salon de l'hôtel de l'avenue d'léna.

- Vous avez dû être bien étonné, monsieur le Président, quand le valet de chambre vous a présenté ma carte?
- l'ai perdu en effet l'habitude des interviews et, n'ayant pas été informé de votre visite, je ne me doute pas de ce qui peut me la valoir.

Et le prédécesseur de M. Carnot, me désignant un canapé, s'assit devant moi sur une chaise garnie d'une vieille tapisserie.

- Si je me suis dispensé, monsieur le Président, de solliciter une lettre d'audience, c'est que j'ai appris que cette formalité n'est pas rigoureusement nécessaire...
 - Vous venez d'en avoir la preuve.
- Et c'est précisément le silence que vous faites autour de vous qui m'a excité à le percer. Quand on a occupé aussi long-temps que vous la première magistrature de l'Etat, on a été en rapport avec trop de gens pour qu'il n'y en ait pas encore beaucoup qui se disent: « Et M. Grévy, que devient-il ? Comment se porte-t-il ? Comment a-t-il organisé sa vie ? »
- Je remercie le Figaro de croire que je puisse encore intéresser mes compatriotes.
- M. Grévy avait dit ces mots avec quelque amertume. Je ne pus m'empêcher de m'écrier:
- Vous ne nous pardonnez pas certains articles?...
- Je n'ai, répondit l'ancien Président, aucun grief contre aucun journaliste. J'ai toujours été partisan absolu de la liberté de la presse et je ne me suis jamais fâché de ce qu'on a pu dire contre moi. Un fait public se produit; chacun, selon moi, peut le présenter, le juger comme il l'entend. Il serait d'ailleurs plus facile de préciser le bien qu'a fait la presse que le mal qu'elle a causé. Vous avez cru voir de l'amertume dans mes paroles; il n'y avait que de la surprise. Eh bien! vous m'avez pris au dépourvu. Vous pourrez dire exactement comment vous m'avez trouvé.
 - Mais en très bonne santé.
- Oui, j'en ai l'air, mais je suis bien fatigué.
 - Vous avez renoncé à la chasse?
 - Oh! complètement.

Le salon cù nous étions communique par une large baie sans portes avec un petit salon où se trouvaient, autour de Mme Grévy, deux dames de son âge et quelques messieurs, dont l'un est tout le portrait de M. Chevreul.

— Vous voyez, reprit le président, que mon hôtel est bien changé depuis que vous l'avez décrit. Mon architecte a vraiment réalisé ce que je rêvais. Je ne saurais vous dire à quel point je me plais ici.

- Plus qu'à l'Elysée ?
- Oh! certes oui. Au moins, on n'y parle pas politique.
 - Vous ne regrettez point la Présidence?
- J'y ai renoncé librement, quoi qu'on en ai dit, et je m'en tiens à ces termes de mon message: « Je quitte la vie politique. » Je l'ai quittée « quand j'ai vu qu'il n'y avait plus rien à faire avec cette Chambre », et je n'ai pas encore eu une minute à regretter le parti que j'ai pris. Je ne dissimulerai point, d'ailleurs, que je ne suis pas d'âge à descendre dans l'arène. Mais regardez autour de vous. Ne suis-je pas bien ici? J'ai, par toutes ces fenêtres, à quelque place que je sois assis, une vue splendide. Je n'entends que le bruit lointain des voitures. Même pendant l'Exposition, malgré les milliers de personnes qui se trouvaient là-bas, de l'autre côté de la Seine, il n'arrivait dans ce salon que comme un bruit de mer. Quand il fait beau, je promène au bois mes petitesfilles. J'ai continué ici mes dimanches de l'Elysée. Les fidèles viennent me demander à déjeûner; ils savent qu'il y a table ouverte. L'après-midi, nous jouons au billard. Toute la semaine, c'est celui-ci, celui-là, qui me rend sa visite de digestion. Les heures que j'ai à moi, je les passe avec mes livres. Ah! mes vieux livres! Ils font ma joie. Wilson me les a admirablement classés. Je trouve tout de suite celui que je désire. C'est plus à relire qu'à lire que je prends mon plaisir. Ma devise est: Non multa, sed multum. Les deux bibliothèques hollandaises que vous avez vues chez moi autrefois. rue Saint Arnaud, sont dans ce petit salon. Mes livres de prédilection sont là-haut, dans ma chambre à coucher et dans le bureau de Wilson. Je leur dois bien des remerciements. car il faut que vous soyez venu me voir pour que je pense à la politique...
- Je ne vous demanderai pas vos idées sur la politique actuelle...
- Et vous avez bien raison, car je vous jure que je n'en ai pas... Je suis sorti de la politique comme d'un bagne.
 - Je n'avais plus qu'à prendre congé.
- Mais je vous en prie, monsieur le Président, ne vous dérangez pas ...
- M. Grévy me suivait dans le vestibule.
- Je veux vous montrer... Vous ne vous y reconnaissez plus, n'est-ce pas?
 - Oh! pas du tout.

Je n'avais vu en effet l'hôtel qu'avant l'installation définitive. Ce vestibule, tout doré, avec ses colonnes de marbre rouge, bustes de marbre blanc, est superbe. Beaucoup de palais n'en ont point de plus beau. Au milieu monte l'escalier à évolutions qui conduit au premier étage. Autrefois, cet escalier était tout garni des initiales J. G., qui ont disparu dans une décoration nouvelle.

Et je regardais M. Grévy marcher, tout heureux, au milieu de ces ors et de ces marbres, en propriétaire qui n'a plus rien à souhaiter. Il était vêtu de la longue redingote qu'on lui connaît et sous laquelle il se tient encore droit, ayant seulement la tête penchée un peu en avant.

J'allais descendre les quelques marches qui mettent le vestibule en communication avec la cour.

— Entrez donc ici, me dit M. Grévy en ouvrant une porte. C'est la pièce dont je